garnissant son habitation, car elle se souvenait avoir changé le coffret de place.

Ses recherches viennent d'aboutir. En effet, la victime de ce... vol fut assez heureuse pour remettre la main sur le coffret qu'elle avait dissimulé dans un meuble.

Elle est allée en faire la déclaration à M. Walter et a retiré sa plainte. Enfin, tout est bien qui finit bien.

VOL DE TUYAUX DE PLOMB

M. Vandystad, teinturier à Roubaix, fait construire une maison d'habitation avenue Jean-Jaurès. Les travaux d'installation de chauffage et de plomberie ont été confiés à M. Albert Petit, entrepreneur demeurant à Lille, 217, rue du Faubourg-de-Roubaix. A cet effet, tout le matériel nécessaire a été apporté sur les lieux.

Hier matin, en arrivant à l'immeuble, M. Petit constata qu'au cours de la nuit, des individus s'étaient introduits dans la maison en construction et avaient emporté des tuyaux de plomb, lui causant un préjudice de 500 francs.

M. Walter, commissaire de police du 2me arrondissement, a été averti de ce vol, et en recherche les auteurs.

La marque NINA

s'impose par sa qualité

UN VIOLENT

Au cours de la journée d'hier, le nommé Samyn Honoré, 27 ans, chauffeur d'usine se trouvait au café tenu par M. Paul Minne, 56 ans, rue Bernard, où il habite d'ailleurs en garni.

Ayant probablement les nerfs tendus ou ne se trouvant pas dans son état normal, il se fâcha. Les personnes se trouvent dans le débit intervinrent pour le calmer. L'effet fut tout autre que celui attendu et Samyn, ne pouvant maîtriser sa colère, porte des coups au cafetier, à la fille de ce dernier et à un consommateur.

Il brisa ensuite la vitrine de la devanture causant pour une centaine de francs de dégâts.

Cette façon d'agir n'eut pas le don de plaire aux victimes qui déposèrent une plainte entre les mains de M. Walter, commissaire de police du 2e arrondissement qui a ouvert une enquête.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons le mort de Mlle Alice Duchateau petite-fille du maréchal des logis-chef à la gendarmerie de Roubaix. Ses funérailles auront lieu samedi 28 décembre. Assemblée 132, rue des Arts, à 8 h. 15.

L'ARBRE DE NOEL A LA GRANDE FANFARE

Le bel esprit de famille et d'entr'aide qui caractérise si bien cette belle société se manifestera une fois de plus à l'occasion de la Noël. Pour la première fois, en effet, Noël 1929 sera, grâce à l'initiative du comité des dames constitué à cet effet, un jour inoubliable pour les enfants des musiciens.

L'érection d'un superbe arbre de Noël est décidé pour le dimanche 29 décembre, à 15 heures 30, au siège, 63, rue de Lannoy. Le Père Noël lui-même procédera à la distribution de nombreux jouets. Il y aura aussi concert par des artistes en renom.

Les dames du comité se chargeront, en sus, de combler les enfants de bonbons, gâteaux, oranges, etc... Tous les membres de la société sont conviés ainsi que leurs dames et leurs enfants à assister à cette fête de famille.

CIRCULATION EN VILLE DES AVEUGLES

En vue de faciliter la circulation en ville des aveugles non accompagnés, l'Administration Municipale a décidé de faire distribuer gratuitement, à chaque personne atteinte de cécité qui en fera la demande, un petit drapeau aux Armes de la Ville.

Chaque fois qu'ils se trouveront dans le cas de demander de l'aide, soit pour traverser une rue ou prendre le tramway, soit pour toute autre à agiter l'insigne dont ils seront porteurs.

Des instructions en ce sens ont été données à la Police ainsi qu'au personnel des Tramways, qui devront faire, en passant appel à la bonne volonté de la population pour que l'aide nécessaire soit apportée aux aveugles sur le vu de cet insigne.

Les petits drapeaux du modèle adopté sont tenus à la disposition des aveugles de la Ville, au Bureau de la Mairie, porte 19, 2e étage.

EXPORTATION DE OHMENS

Les douaniers de service hier, au Pont des Touteaux, ont arrêté à 18 h. 30, deux individus conduisant en direction de la Belgique, quatre chiens de forte taille destinés à la fraude.

Ces deux hommes, De Rogez Henri, domicilié à Merquette-lez-Lille et Varga Paul, demeurant à Lille, ont été remis à la gendarmerie de Roubaix, pour les conduire à Lille, à la disposition de M. le Procureur de la République.

UNE BONNE TRADITION....

c'est celle des étrennes parfumées. Il est offert actuellement aux « 100.000 CHEMISES DE PARIS », pour tout achat à partir de 50 fr. un flacon de parfum extra. SUCCURSALE DE LILLE : 79, rue Nationale.

LE « CHORAL NADAUD » A PARIS

Nous avons annoncé voici quelques semaines que notre grand orphéon « La Société Nationale le Choral Nadaud » que dirige avec tant d'autorité le Maître Joseph Duysburgh, était invité par la Fédération Nationale des « Mutiles des Yeux de France et des Colonies » à un grand gala au Théâtre de l'Opéra de Paris au profit de l'œuvre de la maison de retraite de cette Fédération.

Nous apprenons que cette grande solennité aura lieu le samedi 18 janvier, à 14 h, sous la présidence de M. G. Doumergue, président de la République. D'autre part, le Président du Conseil des Ministres, ainsi que les Ministres de la Guerre, des Pensions, des Colonies, de la Marine ainsi que les Ambassadeurs de toutes les puissances, les Maréchaux de France, le général Goursud, le général Mariaux, gouverneur des Invalides, les Présidents des Chambres des Députés et du Sénat, ont confirmé leur présence effective à cette grande manifestation artistique qui revêt un caractère spécial, puisqu'il s'agit d'une œuvre éminamment philanthropique.

C'est un grand honneur pour le « Choral Nadaud » d'avoir été appelé à produire sa grande valeur artistique devant un public particulièrement aussi sélect ; pour ce qui nous concerne, nous ne doutons pas que l'art choral sera bien défendu sur l'une des plus plus grandes scènes du monde, par le « Choral Nadaud » qui ajoutera un fleuron de plus à sa couronne si chargée de lauriers par ses merveilleuses exécutions des chœurs inscrits au programme qui seront l'occasion pour lui d'un triomphal succès dont le monde musical du Nord et de Roubaix en particulier pourra être fier.

« Le Choral Nadaud » sera du reste en excellente compagnie, car la Garde Républicaine, la musique des Grenadiers de Bruxelles et quelques artistes de grand talent sont inscrits sur le même programme.

De magnifiques réceptions, au Conseil municipal de Paris, et ailleurs, attendent les roubaisiens à l'issue de ce gala.

VACCINATION ANTIDIPHTÉRIQUE

Samedi 28 décembre à 5 h. 30, séance de vaccination antidiphtérique gratuite à l'école maternelle rue de l'Ommelet, 129.

Sociétés et Comités

CHORALE DELEZENNE. — Ce soir vendredi, à 20 h., répétition générale.

UNION DE MUTILÉS ET RÉFORMÉS. — Les membres titulaires de la carte demi-tarif sur les tramways pourront se présenter au siège, à partir du 2 janvier, de 14 à 17 h., pour le renouvellement de la carte. Se munir de la carte de priorité.

COMITÉ DES FÊTES DES QUARTIERS DU PILE, BARTEL ET TROIS PONTS RÉUNIS. — Le comité renouvelle son appel aux jeunes gentilles et jeunes filles désireuses de participer à la journée du Sana du dimanche 29 décembre. Une réunion aura lieu à cet effet, chez M. Seghers, secrétaire, 26, rue du Pile, samedi 28, à 15 h.

COMBATTANTS RÉPUBLICAINS. — Chaque semaine, permanence pour établir les demandes de carte du combattant et pour les inscriptions des nouveaux membres, chez MM. Verdonck, rue de la Guinguette, le samedi de 18 à 20 h ; Bury Louis, 17, rue d'Roeing (face à l'église du Pile), le samedi de 18 à 20 h. ; Bourdon, rue des Arts, le dimanche 29 à 12 h. ; Roger Henri, Grande Rue, le lundi, de 18 à 20 h. Au siège : 46, boulevard Gambetta, le mardi de 18 h. 30 à 20 h.

COMITÉ DES FÊTES DE LA FOSSE-AUX-CHÊNES ET DU CUL-DE-FOUR. — Le comité des fêtes des quartiers de la Fosse-aux-Chênes et du Cul-de-Four fait un pressant appel aux jeunes gens et jeunes filles qui voudraient seconder ses efforts en acceptant de quêter dimanche 29 décembre, dans les deux quartiers et vendre la fleur bleue au bénéfice de l'œuvre du Timbre antituberculeux. Ils sont priés de se faire inscrire, soit au siège, chez M. Welman, 8, rue de Tourcoing, soit chez M. Mazeman, rue Saint-Joseph, 27, soit chez M. Lerouge, 58, rue Saint-Joseph.

COMITÉ DES FÊTES JEAN CHISLAIN. — Le comité des fêtes des quartiers de Jean Ghislain, Sacré Cœur, Calvaire et Collège, fait un pressant appel aux jeunes gens et jeunes filles pour quêter le dimanche 29 décembre « Journée du Sana ». Prière de se faire inscrire chez M. Dephin Liagre, 86, rue de la Vigne.

Le comité rappelle également aux cafetiers que l'inscription est toujours ouverte pour ceux qui désirent faire jouer des tapis au bénéfice de l'œuvre antituberculeuse.

COMITÉ DES FÊTES DES QUARTIERS DU MOULIN, POTENNERIE, RAVERDI. — Le comité des fêtes fait un pressant appel aux jeunes filles ou jeunes gens qui voudraient vendre la fleur ou quêter pour l'œuvre du Timbre Antituberculeux, dimanche 29 décembre « Journée du Sana » de s'adresser chez M. Denys, 38, rue Decrème. Les cafetiers du secteur et en particulier ceux du Nouveaux Roubaix qui désireraient faire jouer des tapis au profit du timbre en cette journée du Sana, sont priés de s'adresser à l'adresse ci-dessus.

ÉTAT CIVIL

Naissances : Raymond Notebaert, de Wattrelos, né Hop. — Francine Delgrange, rue Emile Moreau 66. — Jacqueline Hendoux, rue Malplaquet 7. — Albert Dubrunfaut, de Croix, né Bd de Cambrai 60. — Raymonde Wouters, rue Monigolfier, 383 — Paulette Krémer, Bd Gambetta 52. — Ginette Bettremieux, rue d'Ypres 1. — Janine Descamps, rue Turgot, cité Saint-Joseph 16. — Noël Delepant, rue Ingres prolongée 148.

Publications : Jean Kalinski, mineur à Feignies (N.) et Véronique Kusinskif, ferrière, rue Marceau 11. — Maurice Mondet, décolleteur, rue Jules-Guesde, imp. St-Louis 41, et Nelly Detlège, bobineuse à Montigny-sur-Sambre (B.). — François Vaernewyk, noyanteur à Hem et Marie Lechantre boutelière, rue Dampierre, 33, cour Planckaert 17.

Décès : Théophile Duhamel, 61 ans, rue Jeanne-d'Arc 12. — Céleste Deschryver, épouse Dufosset, 50 ans, rue Monge, 100, c. Delplanque 54. — Guillaume Bruffaerts, 71 ans, rue de Cohem, c. Watteau 1. — Alice Duchateau, 2 ans, rue des Arts 132. — Henri Decrids, 73 ans, rue de Blanchemaille 37. — Marie Planchon, veuve Maertens, 90 ans, rue de Lannoy 454. — Luckenne D'haveloose, 16 ans, rue du Collège 153. — Julienne Desbarbieux, épouse Maquet, 24 ans, rue des Anges c. Liagre 6.

WATTRELOS

DON AUX HOSPITALISÉS. — M. Jean Debuysère, caberetier, 333, rue de la Martinoire, a versé à la Direction des Hospices, au profit des hospitalisés, la somme de 45 francs, produit d'un bénéfice réalisé dans un jeu de dés.

ETAT CIVIL. — Naissance. — Victor Delepeul, rue de l'Industrie, cour Bouckaert, 1.

Décès. — Lodoïse Tiberghien, 31 ans, contremaître de teinture, rue Saint-Joseph, 64. — Maria Zappi, épouse Barbieri, 33 ans, sp., rue des Pollus.

CROIX

VACCINATION ANTIDIPHTÉRIQUE. — Les parents dont les enfants n'ont reçu que deux piqûres sont informés qu'ils pourront les présenter à la séance de vaccination antidiphtérique qui aura lieu à la Mairie, samedi, à 14 heures.

ETAT CIVIL. — *Naissance*. — Lebbe Liliane, rue Lamartine, 31.

Décès. — Lasselle Uranie, 69 ans, rue de Mulhouse, 8.

WASQUEHAL

VESTIGE DE GUERRE. — On vient encore de découvrir un obus français de 75 m/m dans un terrain de la Filature du Nord, près de l'écluse du Molinel. Le service de déminage a été prévenu de venir enlever cet engin dangereux.

AU PROFIT D'UNE FAMILLE NÉCESSITEUSE. — Dimanche 29 décembre aura lieu au café du Tape-Autour, tenu par M. Gilbert Decae, place de la République, une grande soirée chantante organisée par un groupe d'amis au profit d'une famille nécessiteuse. Le concours de plusieurs chanteurs réputés est assuré. Cette soirée se terminera par une brillante tombola dotée de nombreux lots.

POUR LE TIMBRE ANTITUBERCULEUX. — Au cours de la fête de l'arbre de Noël des A. C. qui s'est déroulé mercredi à la salle des fêtes de la Mairie, une quête faite au profit de l'œuvre du timbre antituberculeux, a produit la somme de 60 francs.

CHEZ LES A. C. — Le conseil d'administration de la section du Centre des A. C. prie ses membres disponibles de bien vouloir assister aux funérailles de M. Ernest Duthoit, qui auront lieu samedi. Rassemblement autour du drapeau à la maison mortuaire, 3, impasse du Triest, à 9 h. 45.

ETAT CIVIL. — *Naissance*. — Marie-Madeleine Suys, impasse du Triest, 1.

Décès. — Ernest Duthoit, 46 ans, impasse du Triest, 3.

HEM

AUX A.C. — Une réunion préparatoire ayant eu lieu lundi chez M. Henri Crein à la Place, il a été décidé à l'unanimité de faire une assemblée générale dimanche 29 décembre à 15 h.

LEERS

ETAT CIVIL. — Naissance : Gérard Delattre, rue de Roubaix (Maisons Roubaisiennes).

Tourcoing

BUREAUX : Provisoirement rue Descurmont, 5, à TOURCOING
Téléphone de jour 9.35 à Tourcoing
(Téléphone de nuit : 9.54 à Roubaix, bureaux de l'Egalité de Roubaix-Tourcoing)
DÉPOT DE VENTE : 58, Rue Motte (En face du Conditionnement)

LE TRAGIQUE SUICIDE D'UN ENTREPRENEUR

Dans notre numéro du vendredi 20 décembre nous avons rendu compte de la fin lamentable d'un entrepreneur de Tourcoing, M. Charles Lejeune, né le 18 janvier 1895 à Aumale (Seine-Inférieure) et habitant rue du Touquet à Tourcoing, avec sa femme et ses deux filles respectivement âgées de 9 et 16 ans.

Celui-ci, depuis huit années, entretenait des rapports suivis avec une femme, Mlle Martha R..., ce qui ne l'empêchait pulldement de faire la fête ailleurs et de dépenser sans mesure. Sa situation financière étant devenue difficile, après une scène de ménage, et se trouvant en état d'ébriété, il se donnait la mort au domicile de son amie, rue de Renaix. Il expirait en effet quelques heures après à l'hôpital de Tourcoing, des suites de la blessure qu'il s'était faite avec un revolver, à la tempe droite.

Notre enquête, l'opinion courante et la vie dérégée de M. Charles Lejeune aboutissaient à mettre les actes de l'entrepreneur au compte d'un état pathologique particulier. C'est ce que tout le monde a cru et cela pouvait excuser, dans une certaine mesure, la vie anormale de M. Lejeune. Malade, il était autant à plaindre qu'à blâmer, plus à plaindre peut-être.

Mais voilà que cette opinion n'est pas celle de son frère, M. Fernand Lejeune, constructeur, 18, rue du Touquet. Il nous écrit pour nous prier de notifier cette partie de notre compte rendu.

« M. Charles Lejeune, dit-il, était loin d'être un être enormal. Il n'était pas non plus atteint d'une hérédité morbide et tous ceux qui se sont trouvés en relation avec lui reconnaissent qu'il était très intelligent en même temps que très bon camarade. L'on ne peut pas non plus donner le nom de crises épileptiformes aux deux syncopes qu'il a eues dans la vie ».

Nous ne voyons aucun inconvénient à donner acte de cette rectification M. Fernand Lejeune. Nous avions écrit du reste, dans notre compte rendu, que son frère « aimait son métier et y manifestait de belles qualités professionnelles ». C'était reconnaître son intelligence.

Hélas ! la vie qu'il a menée ne saurait être donnée en exemple. Nous avons estimé d'après notre enquête, d'une impartialité très grande, même très modérée, que pour agir ainsi M. Lejeune Charles n'était pas tout à fait responsable. Que des facteurs pathologiques devaient, à certaines heures, intervenir irrésistiblement.

M. Fernand Lejeune pense le contraire et le proclame. Nous laisons connaître son opinion, en ajoutant, ainsi qu'il en exprime le désir, que l'an dernier il avait donné son sang pour sauver une personne, qu'il faisait partie de la Commission de la Solidarité républicaine, que ses relations avec sa femme furent toujours parfaites, enfin que tout allait pour le mieux.

CHAUSSURES NINA

80, Rue de la Croix-Rouge, Tourcoing

met en vente à l'occasion des fêtes de St-ELOI et St-NICOLAS quantité d'articles SOULIERS et PANTOUFLES à des très bas prix.

Choix incomparable de PANTOUFLES bordées fourrure, pour Enfants, Fillettes et Femmes

CHAUSSONS fourrés 1er choix, à partir

VENTE-RÉCLAME de KROUMIRS à 4 fr. 95

SPÉCIALITÉ DE CAOUTCHOUC GARANTI, BOTTINES FOURRÉES, GALOCHES à des prix très avantageux

SOLDES FIN DE SÉRIES en SOULIERS Femmes et Hommes

Une visite à notre étalage s'impose

VOUS TROUVEREZ

les Cadeaux utiles dont vous avez besoin.

RÉCLAMEZ VOS BILLETS DE TOMBOLA offerts à tout acheteur

ARRESTATION D'UN FRAUDEUR

Les douaniers ont mis en état d'arrestation le nommé Samberg Lorek, 28 ans, garçon de café, domicilié à Lille, 4, rue du Vieux-Faubourg qui tentait d'introduire en France, une charge de 20 kilos de tabac de provenence étrangère.

Le fraudeur a été déféré au parquet par les soins de la gendarmerie.

SOIRÉE DE GALA DES AMICALES

Samedi 28 décembre, à 20 heures, aura lieu, salle du gymnase, rue de Gand, la grande soirée de gala offerte aux amicalistes de Tourcoing par la Fédération des Amicales.

Le programme déjà fort bien vendu à l'entrée au profit des œuvres des écoles. Le Comité espère que le public saura acquitter cette petite dette de reconnaissance envers ceux qui désirent leur voir passer une bonne soirée. Ouverture des portes à 19 h. 30.

Sociétés & Comités

ARTISTIC CLUB. — Ce soir, à 18 h. 30, réunion pour la mise à l'étude d'une nouvelle opérette, chez M. Paul Auvelinck, 191, rue de la Croix-Rouge.

MÉDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL. — Au cours de l'assemblée générale qui se tiendra dimanche prochain, à 10 h., dans la salle de l'Hippodrome, place des Halles, de très importantes communications concernant les Assurances Sociales y seront faites par M. Désiré Ley, administrateur-délégué du Consortium de l'Industrie Textile.

A. C. — La Société économique de consommation, rue des Anges, vient de faire parvenir à la Fédération la somme de 1.442 fr. 90, somme recueillie lors du paiement des ristournes aux actionnaires pour être remis aux groupes des mutilés et des remplaçants.

A l'occasion des fêtes de Noël, les dons suivants ont été faits au groupe des remplaçants : groupe de la Tossée, 200 fr. ; groupe des Phalempins, 211 fr.

EMULATION CHORALE. — Ce soir, à 20 h., répétition au local pour l'audition de dimanche prochain.

ETAT CIVIL

Naissances. — Yvonne Vanneste, rue Cadeau, 91. — René Brutin, rue Nationale, 122. — Noël Mathon, Chaussée Denis-Pepin, 219. — Pierre Mathon, Chaussée Denis-Pepin, 219. — Jean Wielfaert, rue de Tunis, 2. — Monique Lamblin, rue du Clinquet, 125.

Publications. — Achille Lamblin, rentreur, à Linselles et Eugénie Bauters, piqûrière, rue du Luxembourg, 76. — Gustave Bommerez, potassier, à Neuville-en-Farrain et Maria Huels, sotgneuse, rue Houchard, 123. — Emile Deschamps, technicien à Borgherout (Belgique) et Simonne Seluriez, sp., rue Malcence, 111.

Décès. — Charles Pollet, 51 ans, rue La Fontaine, 7. — Jean Barbenson, 26 ans, Grand'Place, 13. — Angèle Dely, 54 ans, épouse Fidèle Langlais, rue des Champs, 6. — Roger Lacomte, 9 mois, rue Deregnaucourt, 17. — René Dutriez, 4 mois, rue du Centre, 1.

BONDUES

LE FEU DANS UNE MALTERIE. — Dans la matinée, de mercredi, les pompiers de Tourcoing étaient alerté pour un incendie qui sévissait à la Malterie de Bondues, appartenant à M. Delannoy-Lamblin et située Route Nationale à Bondues. Ils déplacèrent immédiatement le fourgon-mixte et la moto-pompe et arrivèrent très rapidement sur les lieux, mais n'eurent pas à intervenir, le sinistre, d'ailleurs peu grave, ayant été éteint par les pompiers locaux avant l'arrivée de nos soldats du feu.

C'est ainsi que, alertés à neuf heures trente, ils purent retirer tout secours dès dix heures vingt.

L'incendie, duquel on put de suite évaluer les dégâts qui se montent à environ dix mille francs, qui consistent en matériel et grains brûlés ou détériorés, est dû probablement à l'échauffement des matières.

MARCQ-EN-BARŒUL

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la Colonnière une laveuse Hélène Muselet, 46 ans, a fait une chute, déchirure musculaire, masse fessière gauche : 12 jours. — Dans un chantier, rue du Tissage, un maçon Prosper Lause, 67 ans, en tombant s'est contusionné le genou gauche et la cheville : 12 jours.

A. C. — La Commission rappelle aux membres des sections du Pont et du Centre inscrits à la mutuelle-retraite, l'assemblée qui a lieu dimanche 29, à 9 h. 45, au Splendid-Ciné, rue des Anges à Tourcoing.

A. C. — La Commission rappelle aux membres de la section inscrits à la mutuelle-retraite, l'assemblée qui a lieu dimanche 29, à 9 h. ., au Splendid-Ciné, rue des Anges, Tourcoing.

ETAT CIVIL. — Décès. — Céline Dagnaud, 69 ans, Boulevard de Lille, 348. — Gudule Roart, 73 ans, rue du Lazaro, 44.

LILLE

UN COUP DE COUTEAU FIT UNE VICTIME RUE DE WAZEMMES

M. Gaston Connynck, 25 ans, journalier, 42, rue du Long-Pot, se trouvait la nuit de mercredi à jeudi, à 23 h. 30, rue de Wazemmes. Il entra dans un débit de boissons situé au N° 90 de cette rue. On y faisait des poids, des exercices de force.

— Faire cela, déclara M. G. Connynck, qui était un costaud, ce n'est pas dur. »

Et, soulevant une chaise par le dossier, il la rétablit en équilibre.

Un quidam inconnu entra !

— Saurais-tu en faire autant », demanda M. G. Connynck, en riant.

— Sors, et tu vas voir !... » telle fut la réponse.

Sans défiance, M. Connynck sortit. Il était à peine dehors qu'il recevait, dans la région lombaire, au-dessus du rein, un magistral coup de couteau, qui l'étendait à terre.

En criant, la foule s'attroupa. Mais, profitant de l'émoi général, la brute, auteur de cet acte inqualifiable s'échappait. On n'a pu le retrouver jusque maintenant, malgré l'active enquête menée par M. Christol, commissaire de police du 7e arrondissement.

Quant à M. Gaston Connynck, il fut transporté et soigné à l'hôpital de la Charité. On ne peut encore se prononcer sur la gravité de son état. — Au commissaire de police qui l'a interrogé, hier, il a déclaré ne pas connaître son adversaire. L'enquête se poursuit.

UN NOUVEAU CIGARE...

Engageant et confortable, bagué d'or, le « Diplomate » que la Régie vient de mettre en vente est déjà un « gros cigare », quoique de prix raisonnable 2 fr. pièce). Il répond au goût moderne, car il est très léger et aromatique. Moderne aussi la décoration des coffrets qui le renferment.

Si donc vous voulez être l'homme à la page, fumez dès aujourd'hui un « Diplomate ».

Quant à vous, Madame, qui lisez cet écho et désirez faire à votre mari une gentille surprise, offrez-lui bien vite un coffret de vingt-cinq « Diplomates ».

Tribunal Correctionnel

AUDIENCE DU 26 DÉCEMBRE

Coups et blessures. — Dhainaut Arsène, entrepreneur à Flers et Delecroix Paul, graisseur à Douai, étaient poursuivis pour s'être portés des coups à Seclin. Dhainaut a été acquitté, mais Delecroix, dont le casier judiciaire est déjà garni de condamnations s'est vu infliger 6 jours de prison et 25 francs d'amende.

— Mosciniak Stanislawa, peigneuse à Roubaix, et Gusk Alois, chef d'équipe à Roubaix ont été condamnés, la première à 16 francs d'amende, le second à 25 francs, pour s'être réciproquement porté des coups le 5 septembre 1929.

Infractions à police du roulage. — Lorthiois Marcelle, sans profession à Tourcoing, était poursuivie pour avoir refusé d'obtempérer à une sommation qui lui était faite d'arrêter, alors qu'elle conduisait une voiture-automobile. Elle était également inculpée d'avoir circulé sur le territoire de Marcq-en-Barœul à une vitesse supérieure à celle prévue au règlement. Après plaidoirie de Me Dullon, le Tribunal, estimant que la prévention n'était pas suffisamment établie, a acquitté la demoiselle Lorthiois.

Coups et blessures. — Maertens Olida, femme Dechaene, chaisière à Halluin, avait porté des coups à la femme Vanderhaeghe. Après plaidoirie de Me Molty, elle a été condamnée à 25 fr. d'amende et 100 fr. de dommages intérêts envers la partie civile représentée par Me Diligent.

— Dupuy Léonie, soigneuse à Roubaix, poursuivie pour coups sur la femme Dumont a été condamnée à 16 fr. d'amende après plaidoirie de Me Beyet. La partie civile, représentée par Me Diligent obtient 300 fr. de dommages-intérêts.

Refus d'obtempérer. — 25 fr. d'amende à Waquier Jules, entrepreneur à Roubaix, pour ne s'être pas, le 9 octobre, arrêté en aut sur injonction des gendarmes.

Coups et blessures. — Alfred Bonte, fleuriste ; Giot Jean, publiciste ; Giot Lucile, fleuriste et Batteur Maurice, demeurant à Croix, sont poursuivis pour coups réciproques, le 30 septembre. Bonte est acquitté ; Giot Lucile est condamnée à 16 fr. d'amende. Les deux autres à 25 francs.

— Widdrington John, soudeur à Roubaix, est condamné, après plaidoirie de Me Balavoine, à 25 fr. d'amende pour coups portés le 27 août à Eugène Lambrecke.

Affaires diverses. — Pour avoir commis un outrage public à la pudeur et à plusieurs reprises, Joseph Danset, de Wattrelos, a été condamné par défaut à 4 mois de prison.

— Buteners Clément, peigneur à Willems, a été condamné à 3 mois de prison et 14.625 f. d'amende pour avoir introduit 234 kilogs de tabac de provenance étrangère.

— 6 jours de prison et 500 fr. d'amende à Rasson Rachel, papillonneuse à Roubaix, pour avoir importé 7 kilogs de tabac haché de provenence étrangère.

— Trois mois de prison avec sursis à Jules Debaisieux, peintre à Roubaix, pour vol d'une bicyclette au préjudice du sieur Dutilly.

— Un mois par défaut à Vanderlinde Julien, affréteur à Dadtzeele, pour coups à Mation Marguerite, et vol de ficelle aux Etablissements Liénard-Wainler.

PETITES NOUVELLES

Feu de cheminée. — Un feu de cheminée s'est déclaré à 20 heures, chez Mme Gras, 11, rue du Marché-aux-Bêtes. Il fut éteint de suitfure par les sapeurs-pompiers de la caserne Bouvines. Mme Gras qui n'a pu fournir de bulletin de ramonnage a récolté une contravention.

Disparition inquiétante. — On recherche une dame Belte-Despinoy 30 ans, bonne chez M. Petyt rue Léon-Gambetta, qui est partie le 19 décembre du domicile de son patron dans le but de voir son fils, en nourrice rue Faraday, 14, et qui n'est pas reparue depuis.

Vol de moto. — On a volé devant chez lui, la moto de M. Jules Villerval, coiffeur, 32, rue des Postes. Cette moto peinte en noire avec filet or porte le n° 965 D 26.

DOUAI

AU PARQUET

OUTRAGES A GENDARMES. — M. Félin et son beau-père Jonas, mineurs à Fenain, qui, en état d'ivresse ont outragé les gendarmes en tournée d'enquête dans le village, ont été amenés au Parquet hier jeudi, et mis à la disposition de M. Cailliaud, juge d'instruction.

L'AFFAIRE DE MŒURS DE FLINES. — M. Cailliaud a entendu divers témoins dans l'affaire de mœurs de Flines-lez-Râches et notamment la jeune Marie Jankotte qui, nous l'avons relaté, a accusé son beau-père Laurent Badinant de s'être livré sur elle à d'odieuses violences.

COUP DE COUTEAU A FENAIN. — Enfin le magistrat instructeur a ouvert une information contre X... à la suite de la plainte du Polonais Malasek, mineur à Fenain, qui a été blessé d'un coup de couteau au ventre par un inconnu.

POCHARD TURBULENT

J.-B. Felin, 29 ans, ouvrier mineur, demeurant à Fenain, avait célébré la fête de Noël en ingurgitant nombre de petits verres et sans doute de grands. Si bien qu'il se retrouvait à la gare au cours de l'après-midi complètement saoul. Si encore il était resté tranquille ; mais non, il se mit à importuner les voyageurs. Et un agent vint cueillir l'ivrogne qui fut déposé au violon selon la règle. Il a en outre récolté un procès-verbal.

LA GREVE A L'USINE ARBEL

Comme nous l'avons annoncé, l'usine n° 3 affectée à la construction des péniches en fer a été fermée jeudi. Une trentaine d'ouvriers de ce chantier se sont présentés à l'usine n° 1 pour demander du travail. Il leur a été répondu qu'ils seraient embauchés dès que leurs services pourraient être utilisés.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

FRAIS-MARAIS

EN PLEINE RUE, UN POLONAIS S'EST SUICIDÉ

Hier, à 11 h. 10, un sujet polonais, manœuvre, 1, quai d'Asnières à Gennevilliers, s'est donné la mort, route nationale 17, en se tirant un coup de revolver dans la région du cœur. On ignore les causes de ce suicide. C'est un nommé Lisowski Wladyslaw, âgé d'une quarantaine d'années. La gendarmerie de Waziers, prévenue par un automobiliste passant route nationale, s'est rendue sur les lieux pour faire les constatations d'usage.

WAZIERS

ILS ETAIENT SAOULS. — Les contraventions suivantes ont été dressées par les gendarmes : Martil Henri, 16 ans, mineur, demeurant rue Bernard, 15 à Frais-Marais ; Saratte Florent, 17 ans, manœuvre, demeurant à Frais-Marais, 120, nouvelle Tremblerie pour ivresse, ainsi qu'un nommé Leclercq Camille, 18 ans, mineur, demeurant à Ecaillon, 185, route nationale, pour tapage nocturne et ivresse.

VALENCIENNES

AU PARQUET

LE NOYÉ DE SAINT-AMAND

Il s'agit d'un accident

M. le docteur de Lauwereyns, médecin-légiste, s'est rendu à St-Amand, pour pratiquer l'autopsie d'Emile Casterman, 32 ans, mineur, disparu le 3 décembre et retrouvé, samedi dernier, dans la Scarpe.

L'honorable praticien, qui déposera sous peu son rapport eu Perquet, a conclu à une mort purement accidentelle.

DAPTURE D'UN FRAUDEUR A VIEUX-CONDÉ

Au lieudit « Le Passage des Frênes », à Vieux-Condé, les douaniers aperçurent venant de la frontière deux individus aux allures suspectes, porteurs de ballots. A leur vue, ils abandonnèrent leur chargement et prirent la fuite ; les douaniers réussirent, après une course mouvementée, à capturer l'un des deux individus : le sieur Albert Bachy, 21 ans, mineur, domicilié à Péruwelz (Belg.) ; il désigna son compagnon, le sieur Auguste Leroy, demeurent également à Péruwelz.

Les ballots, qui ont été confisqués, contenaient 68 kilos de tabac de provenance étrangère, d'une valeur 4.250 francs.

Bachy, déféré au Parquet, a été écroué.

DEUX EXTRADITIONS A LA FRONTIÈRE

La gendarmerie de Quiévrain a remis à la frontière, à la gendarmerie de Quiévrechain, le sieur Ferdinand Groutin, 23 ans, mécanicien, arrêté en Belgique et extradé en exécution d'un mandat d'arrêt décerné par M. le Juge d'instruction de Lille, le 21 octobre 1929, sous l'inculpation d'abus de confience et un sieur Roger Benedetti, 28 ans, mécanicien de nationalité italienne, arrêté également en Belgique et extradé également en Belgique et extradé en exécution d'un mandat d'arrêt décerné le 5 juillet 1929 par M. le Juge d'instruction de Marseille pour abus de confiance. Ces deux individus ont été incarcérés provisoirement à la maison d'arrêt.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ANZIN

UNE AUTOMOBILE TAMPONNÉE PAR LE TRAMWAY

M. Alfred André, représentant de commerce, domicilié rue Anatole-France, quittait son domicile en automobile, vers 17 h. et pour prendre la route Nationale exécutait un virage en empruntant la voie du tramway quand soudain, le moteur se cala.

Un tramway arrivant à ce moment, M. André descendit de voiture et se porta eu devant du convoi en criant et en faisant des signeux.

Mais le watman ne le vit pas et la motrice vient heurter l'automobile qui fut fortement endommagée. M. André a déposé plainte à la gendarmerie qui procède à une enquête.

CONDÉ

UNE BONNE PRISE. — Au cours de la Noël, les gendarmes de service Brassert et Capiaux visitaient à Macon les lieux publics pour rechercher plusieurs individus ayant des comptes à rendre avec la justice.

A l'estaminet tenu par C..., rue ds Bernissart, ils vérifièrent les papiers des personnes qui s'y trouvaient, et découvrirent ainsi un nommé Delheye Edmond, 42 ans, contre lequel avait été lancé un mandat d'amener, le 9 octobre 1924, par le Perquet de Valenciennes. Ce personnage, qui s'était réfugié à Hensies (Belg.), était venu en France pour assister à un combat de coqs. — Il a été mis en état d'arrestation et conduit au Parquet de Valenciennes pour y répondre du délit de banqueroute frauduleuse.

LE COIN DES CONTRAVENTIONS. — Ont été gratifiés de contreventions : Koloski André sujet polonais, 19 ans, mineur, rue Foch, pour bicyclette non éclairée ; Valo Joseph, 28 ans, chauffeur chef lm. entrepreneur de Valenciennes, et habitant Basècles (Belg.), qui traversait la ville en auto dépourvue de lumière ; Horn Isaac, Polonais, 23 ans, rue Derrière-les-Murs, à Valenciennes, pour défaut d'éclairage à sa bicyclette.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

UN VOL DE 31.000 FRANCS A CERFONTAINE

M. Juste Jules, âgé de 69 ans, chauffeur d'usine, est veuf depuis 6 ans et demeure seul à Cerfontaine dans une maison de la rue de Quiéveion. Son service à l'usine se partage entre le jour et la nuit par période hebdomadaires.

Dans la nuit du 23 au 24 décembre, M. Juste était à son travail. Il quitta l'usine le matin et rentra chez lui vers 7 heures.

Il constata aussitôt dans sa maison un désordre inaccoutumé et ne tarda pas à se rendre compte que pendant son absence des malfaiteurs s'étaient introduits chez lui et avaient fouillé les meubles.

Pris d'un fâcheux pressentiment, M. Juste ragarda aussitôt dans un tiroir de sa garde-robe où ss trouvait toutes ses économies, une trentaine de milliers de francs consistant en 15.000 fr. en Bons de la Défense Nationale, un livret de caisse d'épargne de 11.000 fr. et 4.700 fr. en billets de banque.

Le tiroir avait été forcé à l'aide d'une pince ou d'un tisonnier et tout avait disparu.

Désespéré de la perte de sa petite fortune, le pauvre ouvrier n'eut plus que la ressource d'aller conter sa mésaventure à la gendarmerie de Maubenge qui recherche les auteurs du vol.

BERLAIMONT

COUPS DE COUTEAU ENTRE ALGÉRIENS — Dans la soirée du 25 décembre, jour de la fête de Noël, les Algériens Lachalab Teyel et Zaaber Said se trouvaient au cebaret tenu par un de leur compatriote, le sieur Brahimi demeurant à Leval, en face des Forges de Leval-Aulnoye, lorsque pour un motif futile, Lachalab s'est pris de discuss